



CAHIER DES CHARGES "CAISSES A SAVON"

Pour la voiture :

Elle sera en bois ou métal en privilégiant les matériaux de récupération et sans aucune assistance avec :

- Un plancher en entier pouvant supporter un poids adulte 80kg
- 3 ou 4 roues
- Une direction sans trop de jeu
- Si possible des côtés de 20 cm de hauteur en partant du siège
- Pas d'angles saillant et rien de coupant
- Une assise bien fixée avec dossier dépassant la tête ou un arceau de sécurité
- De très bons freins (au moins sur 2 roues)
- 1 anneau de 2,5 cm de diamètre à l'intérieur sur l'avant et l'arrière de la caisse pouvant tracter 800 kg
- 1 sangle de 1,50 m minimum solide (1 tonne) munie de 2 mousquetons 300 kg minimum pour être tractée lors des remontées
- Un espace (A4) pour coller le numéro
- Pas d'alourdissement par lests
- Les adjonctions intérieures sont possibles (caméra, compteurs, systèmes clignotants...klaxon...) à condition d'être alimentés par piles

Pour le pilote :

- Un seul pilote est responsable du véhicule, il pourra être accompagné de copilotes
- L'âge minimum devra être de 14 ans (avec une autorisation parentale pour les mineurs)
- 1 casque intégral (voire à minima un casque VTT avec mentonnière fixe et masque de ski)
- 1 pantalon long
- Des manches longues
- Des gants renforcés
- Des chaussures fermées couvrant tout le pied
- Des coudières et genouillères seront recommandées

Le propriétaire est responsable de ce qui est construit et installé sur le véhicule de course y compris les dimensions de châssis, les roues, ses axes, freins, les inscriptions portées sur le véhicule... Les coureurs de chaque équipe reconnaissent participer à cette manifestation de leur plein gré. L'association des 24H décline toute responsabilité sur les événements pouvant intervenir sur le pilote et le copilote durant la course.

